

Plan de relance : les services sont incontournables dans les créations d'emplois à venir

Le Premier Ministre et son gouvernement ont placé à juste titre l'emploi au cœur du plan historique de relance de l'économie présenté le 3 septembre 2020. Le Groupement des Professions de Services salue cet effort inédit pour préparer l'avenir et transformer l'économie de notre pays.

A l'origine de près de 80% des 740 000 emplois nets créés dans notre pays depuis 2017, les services marchands sont incontournables dans la création d'emplois des mois et des années à venir. Ils sont donc concernés au premier chef par cet effort sans précédent.

Les services aux entreprises, aux particuliers et aux collectivités, qui ont, au cœur de nos territoires, tenu l'économie française durant la difficile période de confinement, seront au rendez-vous de la relance pour accompagner les transitions écologique, numérique et démographique.

Mais il ne pourra y avoir de reprise massive de l'emploi dans les entreprises de services – et donc en France - sans le plein accès de ces dernières à l'ensemble des dispositifs du plan. Face à l'ampleur de la tâche, il faut en particulier libérer immédiatement les obstacles à la création d'emplois : créer un choc de simplification pour l'accès à la formation des salariés et leur mobilité professionnelle, amplifier l'embauche d'alternants en octroyant les aides à toutes les entreprises sans condition, pérenniser les assouplissements de la réglementation du travail décidés durant la période d'urgence ...

Particulièrement touchées par la chute de l'activité liée au confinement, **les entreprises de services ont besoin d'un accès immédiat et efficace aux mesures d'aide, notamment les PME et TPE.** Elles font partie des premières victimes de cette crise sans précédent. Leur survie est bien souvent en jeu dès maintenant. **Il faut absolument éviter le trou d'air qui risque d'apparaître entre la fin des mesures d'urgence et la mise à disposition des aides du plan de relance.**

Le Groupement des Professions de Services regroupe 24 fédérations et 18 entreprises dans le domaine des services aux entreprises, aux personnes et aux collectivités. Le secteur des services marchands représente 46 % de la valeur ajoutée, plus 10 millions d'emplois et 80 % de la création nette d'emplois en France.

Les thèmes d'action du GPS concernent en priorité la contribution du secteur des services à la croissance et à l'emploi, la formation, la valorisation des métiers de services et la prise en compte des spécificités du secteur dans les politiques publiques.

Contact

Yannick Le Bourdonnec Conseil - y.lebourdonnec@ylbconseil.fr
01 44 82 85 91 / 06 09 78 05 72